

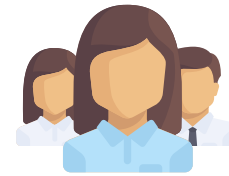


Groupe de partage des enjeux

Schéma Départemental des Services aux Familles de la Nièvre



Faire connaissance



Institutions / Associations

CAF : Annick PACTEAU, Martin BOUTET, Sabrina RENIER

MSA : Katarzyna FOUCHEZ

Association Gens du Voyage : Victoria CHARDONNERAY, Annie XXX

Mots pour maux d'enfants : Carole LAFORGE

La Sauvegarde 58 : Christelle MEOLI

Atome : Rifka ZOUAOUI

AFPLI : Christelle RAULIN

FDCS58 : Céline INCONNU

Education Nationale : Hugues GAUCHER

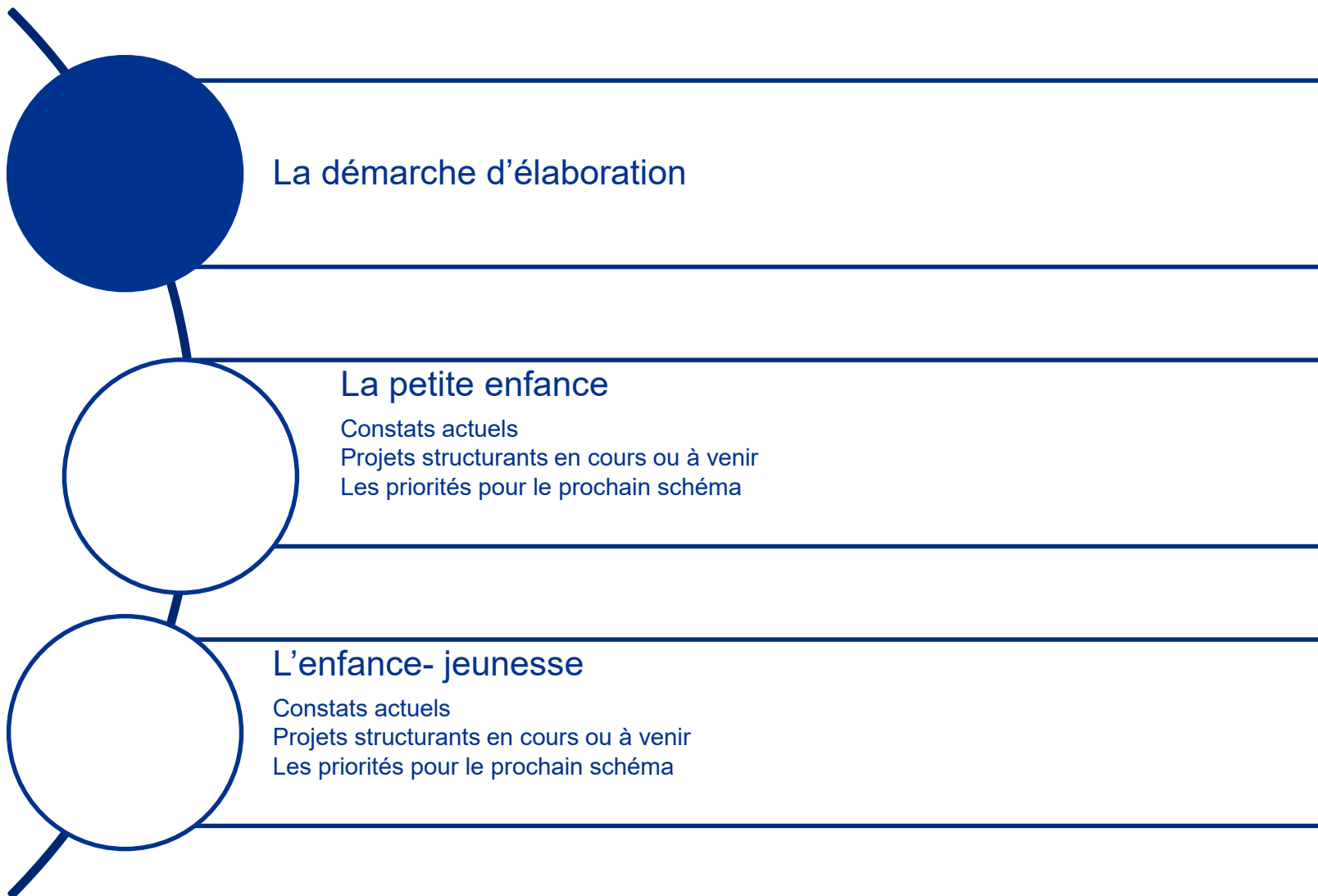
PAEJ du BIJ : Jennifer LOUIS



Communes / Collectivités / Structures

- Centre social du Donziais : Angélique LAGARDE
- Centre social Guérigny : Valérie PAVGE
- Centre social Pouilly-sur-Loire : Audrey GUERADO
- Centre culturel Prémery : Audrey BIDOT
- Multi-accueil La Charité-sur-Loire : Aurélie COLLIN
- Multi-accueil Cosne-Cours-sur-Loire : Lise VCIQUETRT
- CC Cœur de Loire : Catherine FOUGERE

Ordre du jour



La démarche d'élaboration

Vue synoptique

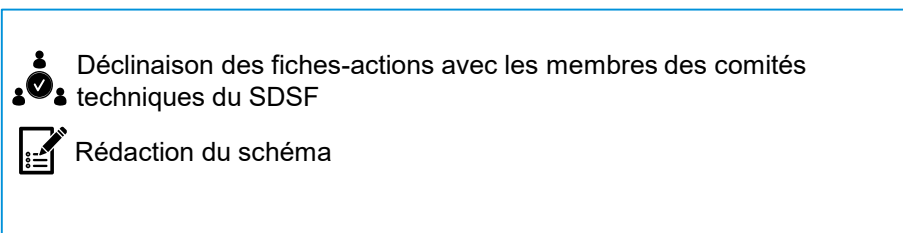
Phase 1 Bilan, diagnostic et élaboration des axes du futur SDSF

Novembre 2021 – Mars 2022



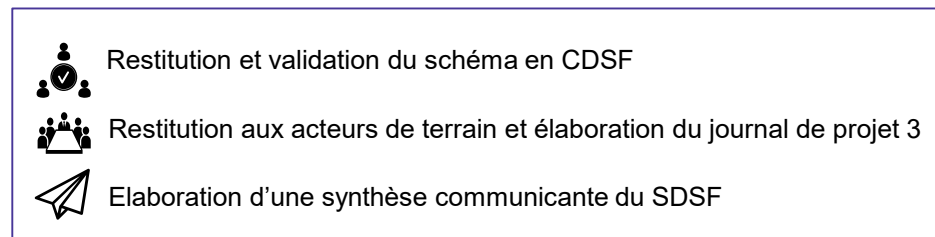
Phase 2 Rédaction du SDSF 2022-2026 et formalisation du plan d'action

Avril – Mai 2022



Phase 3 Présentation, validation et signature du SDSF 2022-2026

Mai 2022



La démarche d'élaboration

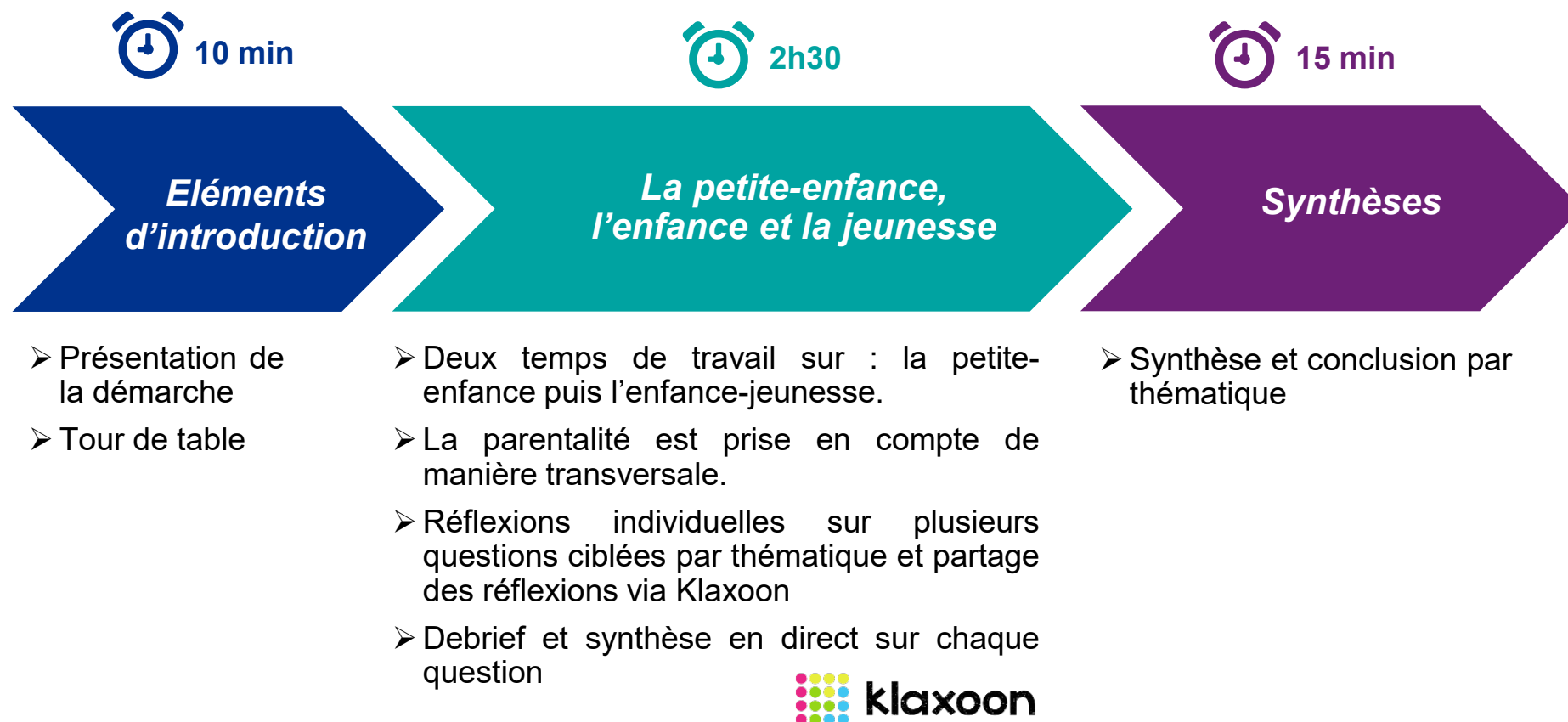
Les groupes de partage des enjeux



Sept groupes de partages des enjeux par territoires :

- 03/02 matin : les CC " Morvan Sommets et Grands Lacs " et "Bazois Loire Morvan"
- 03/02 après-midi : les CC "Amognes Cœur du Nivernais" et " Tannay-Brinon-Corbigny "
- 07/02 matin : les CC "Loire et Allier" et " du Nivernais Bourbonnais "
- 08/02 matin : le "Sud Nivernais"
- 08/02 après-midi : l'Agglomération de Nevers
- 10/02 après-midi : la CC " Haut Nivernais-Val d'Yonne "
- 11/02 matin : les CC "Cœur de Loire" et "Les Bertranges"

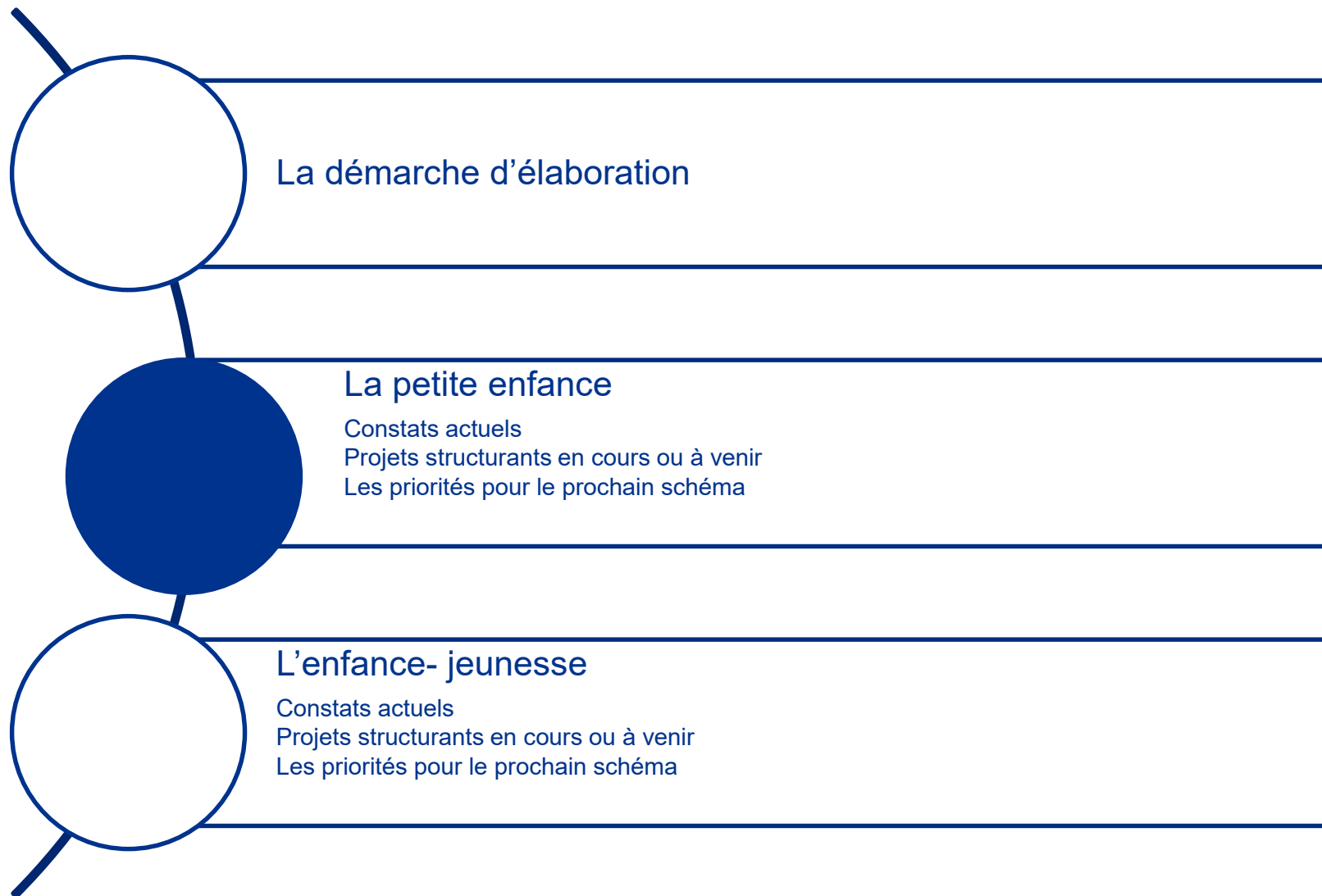
Le déroulé de la séance



Les objectifs des ateliers

- Identifier les réussites et limites du précédent schéma
- Enrichir le diagnostic du territoire sur les thématiques du futur SDSF
- Identifier de premières priorités

Ordre du jour



La petite-enfance

Partage des constats sur la petite-enfance



La petite-enfance

Une tension en matière d'accueil du jeune enfant, liée à une augmentation des besoins et des difficultés de recrutement des professionnels

- **Une augmentation des besoins de la petite enfance sur le territoire** (ex. listes d'attente au sein de plusieurs structures, telles que le multi-accueil du centre social de Donzy), liée à une augmentation des demandes de places, **notamment en accueil collectif**. Des projets de construction de places sont en cours sur le territoire mais ne devraient pas aboutir avant 2024.
- **Des difficultés de recrutement des assistants maternels**, notamment liés à un manque de formations sur le territoire (malgré un travail engagé sur une formation Auxiliaire de Puériculture à Nevers - en réseau avec la Fédération Départementale des Centres sociaux), un **déficit d'attractivité** du métier et un **enjeu de valorisation** des professionnels.
- **Un manque de vision des professionnels sur le parcours des familles** n'obtenant pas de places en structures collectives
- *Perspectives : renforcer les liens entre les structures d'accueil collectif et les Relais Petite Enfance (RPE) afin de permettre une meilleure visibilité sur le parcours des familles*
- **Un rôle des MAM** qui pourrait être important pour renforcer l'attractivité du métier et encourager l'installation des professionnels : des réflexions en ce sens sont engagées sur certaines communes, mais se heurtent à des difficultés administratives (démarches importantes) et des difficultés à trouver un lieu et des professionnels intéressés
- Une **tension qui pourrait encourager le développement de structures privées sur le territoire**, ce qui soulève un **enjeu d'accessibilité financière** et un enjeu de qualité dans l'accompagnement à la parentalité proposé
- *Perspectives : engager une réflexion globale sur le potentiel de développement de ces structures (exemple : structures PAJE portées par des associations)*

Des difficultés d'accueil des enfants en situation de handicap

- Un enjeu de formation des professionnels du territoire
- Des difficultés renforcées pour des enfants « en cours de diagnostic », du fait de délais très longs pendant lequel l'enfant n'est pas diagnostiqué et reste en accueil collectif.
- Des professionnels (centres sociaux – multi-accueils) qui témoignent de grandes difficultés d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles confrontés au handicap, malgré un soutien de la CAF
- *Perspective : développer une « plateforme ressource » autour du handicap, accessible pour tous les professionnels*

Les projets structurants

- *Un service d'appui a été développé avec l'ARS et l'ASE, sur la base de trois axes d'intervention. Ce service est composé d'une équipe technique (psychologue, éducateur, pédopsychiatre) accompagne les situations complexes ASE-Handicap, et travaille avec les acteurs sur le projet de l'enfant. Ce dispositif commence à s'ouvrir.*
- *Cela fait le lien avec la réflexion dans le précédent SDSF autour de la création d'un Pôle Ressources Handicap.*

La parentalité

Des situations de vulnérabilité importantes sur le territoire, aggravées par la crise sanitaire

- Un constat (notamment établi dans le cadre des diagnostics CTG) de **situations de précarité d'une partie des familles**, notamment des familles avec enfants en bas âge (ex. familles à bas revenus, sans activité professionnelle, situations de monoparentalité)
- Un **impact négatif de la crise sanitaire**, qui contribue à la lassitude et à l'épuisement général des familles
- Une **précarité qui paraît multi-dimensionnelle**, avec un accroissement de la vulnérabilité financière, sociale, une augmentation des phénomènes d'isolement
- Une **difficulté d'accès aux soins** importante, avec une diminution progressive des permanences de santé (manque de permanences et manque d'offres délocalisées sur le volet psychologique et la médiation), alors même que le territoire connaît de forts enjeux de **mobilité**. Ce constat se traduit par des **situations de renoncement au soins** (notamment de parents abandonnant leurs soins au profit de ceux de leurs enfants).
- Des **besoins d'accompagnement renforcés pour les parents d'enfants en situation de handicap** (répit, groupes de paroles, etc.), mais un manque de temps pour assister aux offres existantes

Les projets structurants

La CPAM dispose d'une plateforme facilitatrice en matière d'accès aux soins, et pourrait être un interlocuteur à associer aux réflexions en matière d'accès aux soins des familles.

Une offre en matière d'accompagnement à la parentalité développée

- Un bon maillage du territoire en matière de projets familles (notamment au sein des centres sociaux) et une coordination à travers le réseau des centres sociaux et des partenariats forts avec les institutions (CAF, MSA, collectivités locales, associations, etc.)
- Malgré le bon fonctionnement du réseau des centres sociaux, les professionnels soulignent la nécessité de clarifier le fonctionnement et l'articulation de l'ouverture des dispositifs CAF/MSA
- Les professionnels témoignent également de difficultés liées aux financements des actions parentalité

Des difficultés de mobilisation des familles autour de l'offre existante, en lien également avec les enjeux de mobilité sur le territoire (familles très peu mobiles, territoires enclavés et peu de solutions de transports, etc.)

Un enjeu de communication autour de l'offre parentalité existante

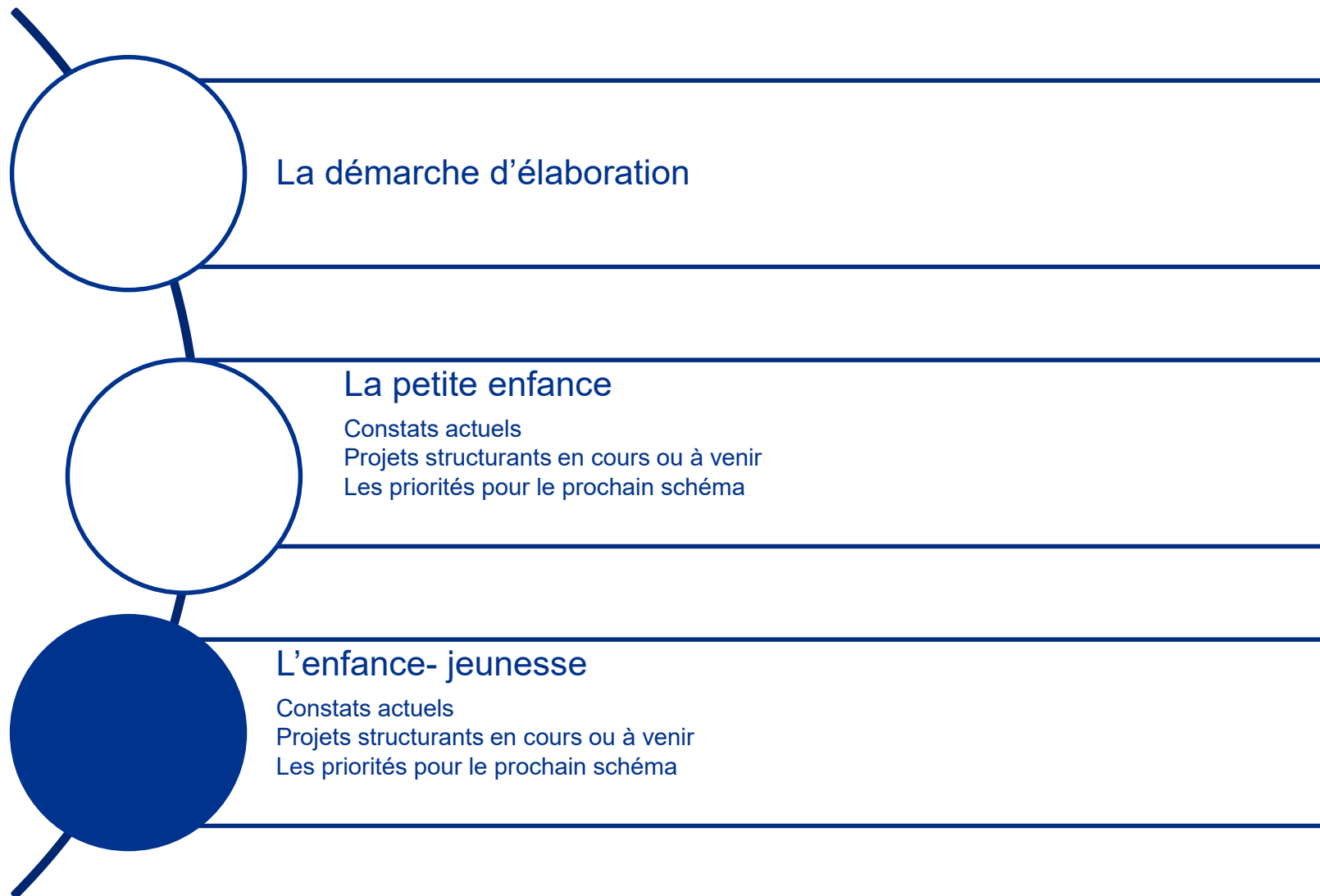
- **Auprès des professionnels** : certains services (médiation familiale, espaces rencontres) développent des actions de communication à destination des autres professionnels afin de se développer et se faire connaître
- **Auprès des familles** : les professionnels soulignent un manque d'interconnaissance des acteurs et des offres/dispositifs déployés à destination des familles



Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

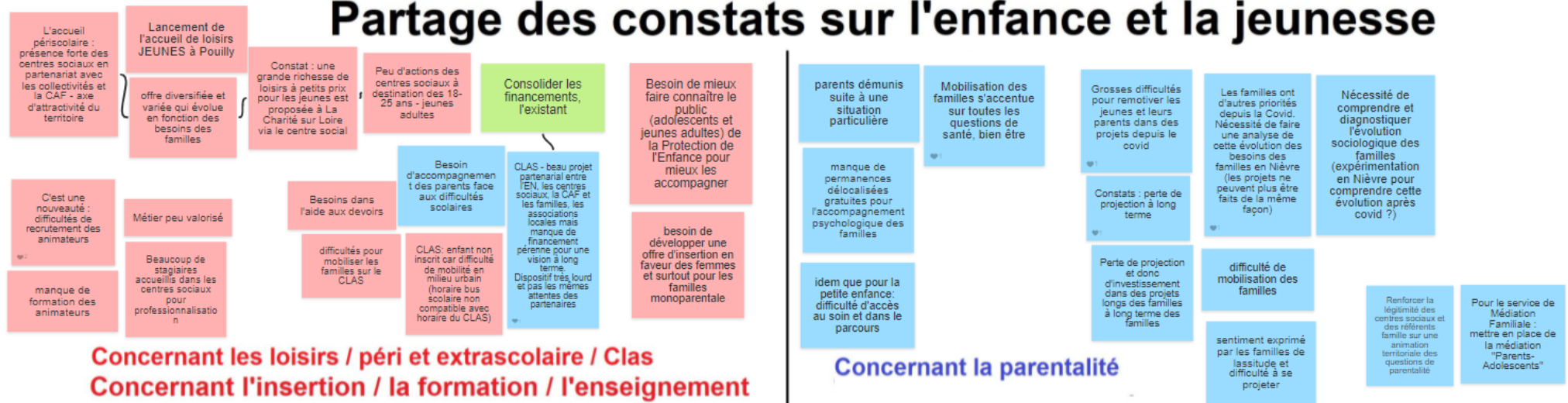
- 1. Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée**
- 2. Accompagner la professionnalisation des acteurs**
- 3. Répondre à des besoins moins bien couverts**
- 4. Développer l'offre en volume**
- 5. Associer les familles**
6. Diversifier l'offre proposée
7. Développer les synergies entre les partenaires
8. Identifier des priorités différenciées par territoire
9. Améliorer la qualité de l'offre
10. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles
(« continuum d'intervention »)
11. Améliorer le pilotage de l'offre
12. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

Ordre du jour



L'enfance - jeunesse

Partage des constats sur l'enfance et la jeunesse



L'enfance - jeunesse (1/2)

Une bonne mobilisation des dispositifs CLAS

- Un dispositif CLAS très mobilisateur, tant au niveau des partenariats (renforcement de l'interconnaissance, des liens entre acteurs, des projets communs, etc.) qu'au niveau des bénévoles (forte mobilisation de bénévoles)
- Des attentes qui peuvent cependant diverger entre les partenaires (CAF, EN, centres sociaux), ce qui peut parfois s'avérer complexe
- Des conditions d'accès aux financements qui peuvent être fastidieuses et donc freiner le recours à ces dispositifs
- Une demande des acteurs de **renforcer l'animation du réseau CLAS périscolaire**

Des difficultés de recrutement des professionnels de l'animation qui freinent le développement de projets

- Des **difficultés de recrutement des animateurs**, en lien avec le manque de valorisation des métiers de l'animation (et d'attractivité de l'offre salariale), et une vraie pénurie des métiers autour des enfants et des jeunes, constatée également à l'échelle régionale et nationale
- Un potentiel **manque de formations qualifiantes** (ex. BAFA) sur le territoire et une vraie nécessité de renforcer l'offre de formation qualifiante.

L'enfance - jeunesse (2/2)

Une offre de loisirs développée sur les territoires, mais des difficultés de mobilisation des jeunes

- **Une offre bien développée à destination des enfants et des jeunes** (plusieurs structures existantes à destination des enfants et des adolescents, etc.) et une forte coopération entre les acteurs sur le volet enfance-jeunesse, mais une **difficulté à mobiliser les adolescents**, notamment après la crise sanitaire (adolescents qui ont pris l'habitude de se « débrouiller seuls », ou qui passent beaucoup plus de temps chez eux / devant leurs écrans).
- Une **mutation de la notion d'engagement aujourd'hui**, et des difficultés motiver les jeunes à s'engager dans des projets spécifiques : dans le cadre des projets jeunes financés par la CAF ou la MSA par exemple, conditionnés à un niveau conséquent d'engagement des jeunes dans les projets, les professionnels témoignent de difficultés à mobiliser les jeunes dans une posture d'acteur, et non pas de consommateur.
- Cette mutation de l'engagement se retrouve également dans les familles, avec des besoins de mobilisation plus concrets mais plus ponctuels.
- *Perspectives : engager une étude sur les nouveaux besoins des familles et des jeunes, en lien avec les mutations sociétales et les évolutions sociologiques des familles de la Nièvre*

Une offre qui émerge sur les réseaux sociaux pour attirer les jeunes...

- **Un développement des « promeneurs du net »**, qui animent des temps « d'ateliers » sur les réseaux sociaux, (exemple : lives, sessions questions réponses sur des sujets prévention-santé, etc.).

... et leurs parents

- **Des difficultés à communiquer avec les parents d'adolescents exprimées par les professionnels**
- Un réseau des « promeneurs du net » ouvert désormais aux référents familles, afin de développer la présence sur internet auprès des parents

Les projets structurants

Le PAEJ/BIJ organise des formations à destination des professionnels en matière d'animation de réseaux sociaux, afin de renforcer la présence éducative sur les réseaux.

La parentalité et les jeunes adultes

Des familles qui présentent des facteurs de vulnérabilité

- Des **enjeux renforcés autour de l'accès aux soins des familles** (difficultés d'accès aux soins et dans le parcours, manque de permanences délocalisées en matière d'accompagnement psychologique, etc.)
- Des besoins identifiés par les partenaires en matière de **médiation familiale**
- Des **difficultés pour les familles à se projeter post-covid19 et un sentiment de lassitude** exprimé par une partie des familles

Des besoins d'accompagnement dans l'accès à l'autonomie renforcés pour les jeunes adultes

- Des **jeunes qui paraissent très fatalistes, et témoignent d'un sentiment de décalage** (ex. moments d'introspections liés à la crise sanitaire), en marge de la société
- Des **difficultés économiques qui freinent la fréquentation** de l'offre de loisirs, malgré les efforts effectués en ce sens par les structures (échanciers échelonnés, etc.)
- Des **enjeux de mobilité physiques et cognitives importants, qui limitent l'accès à l'offre de formation, d'insertion, de loisirs existante**
- Des **jeunes qui quittent le territoire** pour leurs études et n'y reviennent pas après, ce qui souligne un potentiel enjeu d'attractivité du territoire

Les projets structurants

*Le Conseil Départemental a mis en place une « **carte avantage jeunes** » relayée par plusieurs entreprises et institutions du territoire (ex. banques populaires) et qui **propose des facilités d'accès** (réductions, tarifs avantageux) à certaines offres du territoire (exemple : aide au permis et au BSR).*

Les partenaires ont un rôle à jouer dans le déploiement de cette carte, tant en la faisant connaître auprès des jeunes qu'en mobilisant d'éventuelles structures qui souhaiteraient être partenaires de la carte avantage jeunes.



Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

- 1. Harmoniser la tarification de l'offre proposée**
- 2. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles (« continuum d'intervention »)**
- 3. Associer les familles**
- 4. Identifier des priorités différenciées par territoire**
- 5. Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée**
6. Consolider le modèle économique de l'offre proposée
7. Améliorer le pilotage de l'offre
8. Développer les synergies entre les partenaires
9. Accompagner la professionnalisation des acteurs
10. Répondre à des besoins moins bien couverts
11. Diversifier l'offre proposée
12. Améliorer la qualité de l'offre
13. Développer l'offre en volume

L'enfance - jeunesse

Les priorités pour le prochain schéma



Jeunesse ET
accompagnement des
parents de jeunes adultes



Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

- 1. Répondre à des besoins moins bien couverts**
- 2. Développer les synergies entre les partenaires**
- 3. Diversifier l'offre proposée**
- 4. Accompagner la professionnalisation des acteurs**
- 5. Identifier des priorités différenciées par territoire**
6. Développer l'offre en volume
7. Améliorer la qualité de l'offre
8. Favoriser l'insertion / formation des jeunes
9. Associer les jeunes
10. Favoriser l'accès aux droits des jeunes
11. Améliorer le pilotage de l'offre
12. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

Relevé des échanges :

- Quelque soit la thématique, le volet pilotage et consolidation du modèle économique apparaît prioritaire (mobilisation des collectivités dans le pilotage et le financement des offres, etc.)
- La professionnalisation des acteurs constitue également l'une des priorités transversales pour le prochain schéma.
- L'insertion des jeunes est un enjeu majeur à l'échelle du département.

Contacts

Marion HAJDENBERG
Directrice de mission
mhajdenberg@kpmg.fr
06 09 97 15 72

Thomas BOYER
Référent technique
thomasboyer@kpmg.fr
06 18 95 70 98

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash